

**ALGERIE TELECOM**  
**DO ALGER EST**

Alger, le 21/05/2020

**Monsieur le GERANT DE L'ENTREPRISE**  
**ALIX PARTENER**

**Objet : (2 éme) Mise en demeure**

Suite a notre correspondance datée le 04/05/2020 que vous n'avez toujours pas complété la livraison des toners du bon de commande N°200323 du 29/04/2020 (délai prévu à 24 heures), aussi nous avons constaté que les toners HP 79 A livré ne sont pas d'origine comme indiqué à l'article N°08 du Marché a commande N°08 comme déjà discuté en votre présence au niveau du siège de la Direction Opérationnelle le 21/05/2020.

De ce fait je vous prie de pallier à cette défaillance qui nous cause d'énormes désagréments dans les meilleurs délais possibles ou nous serons dans l'obligation de mettre fin au marché signé avec vous